

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

ANNONCES :

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

André Marsan, éor, Massonpion

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La colonisation dans le comté de Rimouski ; plusieurs endroits dans ce comté, d'après le rapport de M. l'abbé Ls Paquet, curé des Méchins, pourraient offrir de grands avantages aux colons ; la colonisation sous la direction du Révd Père Lacasse, de M. le curé Labelle et M. le curé Rousselot ; Mgr l'Archevêque de St-Boniface et Mgr l'Evêque de Sherbrooke patronisent grandement l'œuvre de la colonisation.--L'Hon. M. Chapleau nommé Ministre des chemins de fer.--L'exportation du bétail canadien.--Exportations et importations dans la Puissance du Canada.--Réunion annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurance Stadacona.-- Exploitation des mines de phosphato dans le district d'Ottawa.--Funérailles de l'honorable Luc Letellier de St-Just, ex-licutenant-gouverneur de la Province de Québec.--Séance solennelle de la " Société St-Louis de Gonzague, " au Collège de Ste-Anne ; rapport des travaux de cette société ; promotions aux différents grades de cette société ; distribution des prix d'honneur et décoration d'un lauréat par M. le Supérieur du Collège ; liste des membres de la Société St-Louis de Gonzague.--Liste des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont conservé les deux tiers du maximum de points réalisable durant le premier semestre 1880-81.

Causerie Agricole : De l'élevage du bétail de la race bovine (Suite) : Alimentation des veaux après le sevrage.

Sujets divers : Influence de la graine sur la forme de la betterave ; betteraves à racines fourchues.--Plantation des arbres : moyen d'opérer.--Faire cuire, sans combustible, toute espèce de légumes.--Quels veaux faut-il choisir pour l'élevage ?--Comment on doit fumer les arbres fruitiers.--Plantation des pommes de terre ; dans quelle condition il convient d'employer les tubercules.

Choses et autres : La paille donnée comme aliment aux animaux.--Maximes : Agriculture et morale.

Recettes : Emploi de l'ortie pour les vaches, les poules et les dindons.--Moyen pour arrêter le saignement de nez.

Annonces : " Lovell's Gazetteer of British North America. " Cette importante et utile publication qui devait être distribuée aux souscripteurs dans le cours de janvier, ne le sera qu'à la fin de février.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous empruntons au *Nouvelliste de Rimouski* l'extrait suivant d'un correspondant " Un Rimouskois, " au sujet de la colonisation :

" La croisade en faveur de la colonisation continue ardente, infatigable.

" Des prêtres sont à la tête : c'est une garantie de succès.

" Dans le comté de Rimouski, le Révd Ls Paquet, curé des Méchins, a trouvé au pied des Chich-Chawks une vallée très fertile, qui semble se prolonger jusqu'à Gaspé. Cette découverte est très-importante. Qu'on fasse passer, à la hauteur des terres, ou au moins à 4 ou 5 lieues du fleuve, un *chemin Langevin* qui soit une artère colonisatrice comme l'est le chemin Taché, et nous verrons des paroisses se former là en peu d'années. Des centaines de bons et braves jeunes gens de Ste-Anne des Monts et du Cap-Chat sont prêts à donner l'exemple. En arrière de la rivière Madeloins se trouvent de magnifiques plateaux de terre arable. De même en remontant vers la source de la Grande Rivière-au-Ronard. Quand tous ces endroits seront ouverts à la colonisation, au lieu de *beurrer* les Gaspésiens avec la perspective d'un chemin de fer venant de la Baie des Chaleurs, et qui s'ouvrira en l'an 3000, on trouvera praticable et facile un chemin de fer longeant ce futur chemin Langevin, à travers un second et un troisième rang de paroisses, de Métis à Gaspé. Que ces questions soient mises à une étude sérieuse et, avec du zèle et du dévouement, on verra en peu d'années de magnifiques moissons couvrir les parages actuels de l'ours et du caribou.

" Le Révd Père Lacasse, ce grand apôtre de la colonisation, est comme *enragé* à sa noble entreprise. Il a visité le comté de Portneuf où on l'a accueilli avec enthousiasme. Il veut recruter là des jeunes gens au cœur courageux, pour établir la vallée de la rivière Batiscan. Presque en même temps on le voit parcourir, l'irrésistible parole en bouche, les comtés

de Montmagny et de Bellechasse. Aux gens courageux qui l'écoutent, il demande s'il sont les dignes descendants de ces Français qui colonisèrent le pays il y a 200 ans. Et il leur montre la colonie de Marguerite dans la Beauce, où plus de 300 beaux lots sont à prendre. Au printemps, il les y conduira. Déjà au-delà de 200 colons sont enrôlés dans cette cause patriotique, et seront bientôt prêts.

« A Montréal, le curé Labelle et Messire Rousselot rivalisent de zèle pour la même cause. Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, vient aussi de publier un mandement et d'ordonner une quête pour activer le mouvement vers les nouvelles terres à coloniser. Mgr Taché, de son côté, est à Ottawa, depuis plusieurs semaines, pour assurer à ses chères ouailles la jouissance des terres qu'ils ont commencé à ouvrir et qu'on veut leur enlever.

« Donc partout le clergé est à l'avant garde dans cette croisade patriotique. Il parle au nom de la Religion et de la Patrie : tous les cœurs sont avec lui. Souhaitons-lui plein succès, et secondons le. »

Nous espérons, sous peu, donner des détails sur cette partie importante que le Révd M. Le Paquet se propose d'ouvrir à la colonisation, car ce dévoué missionnaire a accepté l'offre que nous lui faisons de publier dans la *Gazette des Campagnes* tous les renseignements qui pourraient être propres à favoriser la colonisation dans cette localité.

— Un ordre en conseil du Gouvernement de Québec nomme l'honorable M. Chapleau ministre des chemins de fer, en vertu d'un bill passé à la dernière Session. L'Hon. Premier ministre sera en même temps chargé de l'administration du département des Travaux Publics.

— Les journaux ont annoncé, il y a quelques jours, que le Gouvernement Impérial avait ordonné, par un ordre en Conseil, de tuer tout le bétail canadien aussitôt débarqué dans les ports anglais : ce qui nécessairement devait nuire à l'exportation du bétail canadien. Une dépêche de Sir A. T. Galt, commissaire du Canada, informe que pareil ordre n'a pas été donné, et que les autorités n'en n'ont pas eu même l'intention.

— Nous lisons dans la *Tribune* de New-York, un des principaux journaux des États-Unis :

« Pour la première fois, dans son histoire fiscale, les statistiques du Canada accusent un excédant des exportations sur les importations.

« En effet, pendant l'année fiscale qui vient de se terminer le 30 juin 1880, le commerce intérieur du Canada s'est élevé à un total de \$174,401,201. Les exportations ont été de \$87,911,454, et les importations de \$86,489,747, laissant ainsi une balance de \$1,421,707 en faveur des exportations.

— La réunion annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurance Stadacona en liquidation, a eu lieu à Québec. Le Révd M. Bernier, appelé à présider, a donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion à laquelle il avait été décidé de mettre la compagnie en liquidation. Il a dit que les liquidateurs avaient poursuivi la tâche qui leur avait été confiée et avaient réalisé un bon progrès.

En conséquence de la maladie de M. C.-A.-E. Gagnon, président du bureau des liquidateurs, le rap-

port n'a pu être préparé, et il a été décidé d'ajourner la réunion au 8 mars.

— Nous apprenons que l'exploitation des mines de phosphate est actuellement une affaire très-payante dans le district d'Ottawa. Aussi se fait-elle d'une manière de plus en plus considérable. Dans la seule région de la rivière-du-Lièvre, deux à trois cents voitures sont quotidiennement employées à transporter ce minerai à la station du chemin de fer du nord, à Buckingham.

L'HONORABLE M. LUC LETELLIER DE ST-JUST.

Les funérailles de l'honorable M. Letellier ont eu lieu à la Rivière-Ouelle, au milieu d'un nombreux concours de citoyens, malgré le froid intense qu'il faisait ; il y avait grand nombre de personnes des comtés de Kamouraska, de Témiscouata et de l'Islet, ainsi que plusieurs citoyens de Québec.

Le cercueil était couvert de couronnes d'immortelles, dont l'une offerte par M. l'abbé Audet ; une autre par plusieurs citoyens de Québec, amis du défunt.

Les porteurs du corps étaient les Hon. MM. H.-G. Joly, Juge Fournier, F. Langelier, D.-A. Ross et M. L.-P. Chaloult.

Plusieurs membres du clergé assistaient au chœur. Le Séminaire de St-Sulpice à Montréal était représenté par M. l'abbé Démétrius Lévesque ; le Séminaire de Québec, par M. l'abbé Bégin ; l'archevêché de Québec, par M. l'abbé Henri Têtu, secrétaire de l'Archevêque, ainsi que plusieurs curés des paroisses environnantes. M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne avec quelques prêtres de cette institution, assistaient aussi au service. Par une délicate attention à l'égard de celui qui avait toujours montré un grand attachement pour le Collège de Ste-Anne où il avait fait ses études, les Messieurs du Collège se sont empressés de répondre à la demande qui leur a été faite de permettre aux élèves faisant partie de la bande d'assister aux funérailles. Ces jeunes messieurs ont joué la "marche de Saul" et quelques autres airs de musique funéraire qui ont été très-bien exécutés.

La levée du corps, a été faite par M. l'abbé P. Patry, curé de St-Paschal.

Le service a été chanté par M. l'abbé Audet, chapelain du Couvent de Silloiy, ayant pour diacre et sous-diacre les MM. Têtu ; M. l'abbé René Casgrain était porteur de la Croix. L'absence a été faite par M. l'abbé Dion, curé de la paroisse.

M. Hébert, organiste de Québec, accompagnait sur l'harmonium un cœur de dames et de messieurs.

Le corps du défunt a été déposé dans le caveau de l'Eglise.

Un service solennel pour le repos de l'âme de l'honorable M. Letellier, a été chanté aux Trois-Rivières ; un autre à St-Sauveur de Québec ; et aujourd'hui même, un troisième service solennel à la Basilique de Notre-Dame de Québec.

Société Saint-Louis de Gonzague au Collège de Ste-Anne.

Cette société, fondée en 1870, dans le but d'encourager les élèves du Cours commercial à tenir une bonne conduite et à s'appliquer à l'étude avec courage et persévérance, donnait sa quinzième séance solennelle mercredi, le 2 février courant.

Le discours d'ouverture, prononcé par M. Georges Cloutier, président de la société, nous faisait prévoir d'avance que les

Élèves qui ont pris part à la lutte étaient en tout dignes de leurs devanciers, et qu'ils méritaient d'être admis membres de cette société qui ne doit compter dans son sein que des élèves ayant inscrit au "cahier d'honneur" un certain nombre de devoirs sans faute.

Les amis de l'éducation nous saurons gré, sans doute, de leur donner une preuve de zèle que déploient ces jeunes étudiants, dans le but d'obtenir leur admission comme membres de cette société et de recevoir les différents degrés dont elle dispose en faveur de ceux qui se sont signalés par leur travail. Nous ne pourrions remplir plus fidèlement cette tâche, qu'en publiant textuellement le rapport des travaux de la Société St-Louis de Gonzague, depuis l'ouverture des classes, en septembre dernier.

Voici le rapport tel que présenté par le secrétaire, M. Endore Roy :

M. le Supérieur,

Je suis heureux de soumettre à votre appréciation le résultat des travaux de notre société, pour les cinq mois écoulés depuis le 1er septembre dernier. Tout d'abord, je me permettrai de vous faire remarquer que les inscriptions au cahier d'honneur, les mentions honorables, ainsi bien que les titres honorifiques, qui en sont la récompense, ne nous sont pas accordés gratuitement.

Nos devoirs, pour mériter d'être inscrits au "cahier d'honneur," doivent être jugés sans faute par nos professeurs, et en même temps exempts de reproches quant à la propreté et à l'écriture. Une "mention honorable" ne s'obtient que par celui qui a conservé plus des 5/6 des points affectés à la matière qui la comporte.

Pour entrer dans la Société (1er degré), en *Première*, il faut quatorze inscriptions; dix est le nombre requis pour les autres classes;

Vingt inscriptions au cahier d'honneur font arriver au 2e degré les élèves de *Première*, et seize ceux des autres classes;

On parvient au 3e degré auquel est attaché le "prix d'honneur," par vingt-cinq devoirs sans faute en *Première*, et par vingt dans les autres classes.

Les titulaires au 3e degré qui ont inscrit en *Première* dix nouveaux devoirs irréprochables, et huit dans les autres classes, ont droit à la décoration appelée "Cordon d'honneur" de la Société Saint-Louis de Gonzague.

Maintenant je passe à l'exposé de nos travaux.

Voici la part de chacun de nos confrères de la *Quatrième*, dans les inscriptions portées à notre cahier d'honneur :

Devoirs.—MM. Geo. Lamontagne 21; Geo. Cloutier 21; Geo. Lizotte 22; Ph. Desrosiers 7, Alfred Roy 5, Joseph Blondeau 4, John Hutton 3, Hector Proulx 1, Henri Garon 1, Omer Lizotte 1, Arthur Pelletier 1, Ferdinand Fraser 1.—*Mentions honorables*: MM. Geo. Lamontagne 5, Geo. Cloutier 4, Geo. Lizotte 2, Alfred Roy 1, Hector Proulx 1.

En tout 18 devoirs français, 70 devoirs anglais et 13 mentions honorables, formant un total de 101 inscriptions au cahier d'honneur.

En *Troisième*, nos confrères ont mérité 29 mentions honorables et l'inscription pour 82 devoirs sans faute.

Devoirs: Paul Downey 18, Aug. Guy 11, Johan Aug. Schwartz 12, David Pellerin 8, Victor Vézina 7, Ths O'Neil 8, Jos. Lapointe 6, Ls Deschênes 4, Ths Chs Dionne 3, Georges Lavoie 2, Alphonse Lemieux 1, Zébéo Chenard 1.—*Mentions honorables*: David Pellerin 4, Victor Vézina 4, Aug. Guy 4, Georges Lavoie 4, Ls Deschênes 3, Zébéo Chenard 3, Johan Aug. Schwartz 2, Jos. Lapointe 2, Ths O'Neil 1, Ths Chs Dionne 1, Alphonse Lemieux 1.

Les élèves de la *Deuxième* classe ont inscrit 83 devoirs français et 28 devoirs anglais (en tout 111 devoirs), et mérité 5 mentions honorables.

Devoirs: MM. Endore Roy 22, Luc Castonguay 11, Arthur Francœur 9, Cir. Painchaud 9, Ludger Levesque 8, Octava Lebrun 8, Théod. Bilodeau 6, Léon Ouellet 5, Louis Demers 5, Eugène Pelletier 4, Philéas Lapointe 3, Elzéar Hudon 3, Don. McDonald 3, Arthur Dionne 2, Ths Dionne 2, Jos. Courcy 2, Albert Lemieux 1, Eugène Levesque 1.—*Mentions honorables*: MM. Endore Roy 1, Oct. Lebrun 1, Cir. Painchaud 1, Albert Lemieux 1, Eugène Levesque 1.

Nous voici enfin arrivés à la *Classe de Première*. 116 Devoirs sans faute, plus 6 mentions honorables, sont venus couronner les vaillants efforts de nos petits confrères de cette classe.

Devoirs: MM. Armand Proulx 55, William Johnson 12, Mananod Pelletier 10, Georges Normand 9, Pantaléon Lallemant 7, Joseph Frenette 6, Emile Dessaint 6, Allyre Gonest 5, Alfred Casgrain 3, Joseph Langlois 2, Auguste Ouellet 1.—*Mentions honorables*: Armand Proulx 3, William Johnson 3, Joseph Frenette 1, Joseph Langlois 1.

Donc, M. le Supérieur, 397 devoirs sans faute et 53 mentions honorables, résumant les succès remportés pendant le semestre qui finit ce soir. Nous serons les plus heureux des écoliers, si ce résultat a pu vous paraître satisfaisant et nous mériter de votre part la parole d'encouragement qui centuplera nos forces pour les nouveaux combats qui nous attendent.

Après la présentation de ce rapport, le secrétaire donna lecture des promotions aux grades de la Société :

Premier degré.—En *Troisième*: M. Victor Vézina; en *Deuxième*: M. Ciric Painchaud.

Deuxième degré.—En *Quatrième*: M. Georges Lizotte; en *Troisième*: M. David Pellerin.

Troisième degré, avec le "Prix d'honneur."—En *Quatrième*: MM. Georges Lamontagne et Georges Cloutier; en *Deuxième*: M. Endore Roy; en *Première*: M. Armand Proulx.

Lauréat à décorer: M. Armand Proulx, élève de *Première*.

M. le Supérieur fit ensuite la distribution des "Prix d'honneur" aux quatre membres qui venaient d'obtenir leur grade au "Troisième degré," consistant en quatre magnifiques volumes, ainsi que le "ruban d'honneur" au nouveau lauréat.

Les élèves dont les noms suivent firent la lecture d'un de leurs devoirs inscrits au "cahier d'honneur": M. Armand Proulx, thème français; M. Johan Aug. Schwartz, thème anglais; M. Endore Roy, thème français; M. Georges Lizotte, thème anglais; M. Georges Lamontagne, composition française.

Après les remerciements de la part du Président de la Société St-Louis de Gonzague, M. le Supérieur félicita les élèves qui avaient eu l'honneur de l'inscription au "cahier d'honneur," et il les invita à continuer ce noble travail afin que plus tard ils puissent, quelque vocation qu'ils soient appelés à exercer, être des hommes utiles à la religion et au pays.

Le chant exécuté par les élèves du Cours Commercial; ainsi que plusieurs airs de bande toujours bien choisis, étaient une partie non moins intéressante du programme de la soirée.

Liste des membres de la Société St-Louis de Gonzague.

Premier degré.—En *Troisième*: William Benoit, Zébéo Chenard, Ths Chs Dionne, Jos. Lapointe et Victor Vézina.

Deuxième degré.—En *Quatrième*: Georges Lizotte; en *Troisième*: Arthur Dionne et David Pellerin.

Troisième degré.—En *Quatrième*: Georges Cloutier et Georges Lamontagne; en *Troisième*: Ls Deschênes, Silvio Deschênes, Paul Downey, Augusto Guy, Alph. Lemieux, J.-B. Martin; en *Deuxième*: Luc Castonguay, Ls Demers et Endore Roy; en *Première*: Armand Proulx.

Collège de Ste-Anne.

Liste des élèves qui ont conservé les deux-tiers du maximum de points réalisable durant le premier semestre de 1880-81.

COURS CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.—1er Joseph Levasseur, 2e Louis Bacon, 3e Lucien Gauvreau.

BELLES-LETTRES.—1er Alphonse Pouliot, 2e Auguste Tasschereau, 3e Gustave Verreault, 4e Emile Poirier.

VERSIFICATION.—1er Narcisse Desgagnés, 2e Charles Vézina, 3e Joseph Têtu-Bertrand, 4e Martial Pelletier, 5e Silvio Pelletier, 6e Auguste Guy, 7e Léonard Benoit.

METHODE.—1ers Alphonse Virois et Téléphore Roy, 3e Onésime Thibault, 4e Léonce Vézina, 5e Alexis Antel, 6e Edouard Bernier, 7e Arsène Hudon, 8e Enée Rouleau.

COURS COMMERCIAL.

QUATRIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier, 3e Georges Lizotte, 4e Philémond Desrosiers, 5e Hector Proulx, 6e Henri Garon, 7e Arthur Pelletier.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Georges Cloutier, 2e Georges Lizotte, 3e Georges Lamontagne.

TROISIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Auguste Guy, 2e David Pelloin, 3e Victor Vézina, 4e Louis Deschênes, 5e Paul Downey, 6e Thomas O'Neil, 7e Thomas Chs Dionne, 8e Johan Aug. Schwartz, 9e Georges Lavoie, 10e Alphonse Lemieux, 11e Joseph Lapointe, 12e Zébo Chenard.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Johan Aug. Schwartz, 2e Paul Downey, 3e Auguste Guy, 4e Thos. O'Neil, 5e William Benoit, 6e Louis Deschênes, 7e Joseph Lapointe, 8e David Pellerin, 9e Georges Lavoie, 10e Victor Vézina, 11e Zébo Chenard, 12e Alph. Lemieux.

DEUXIEME CLASSE.—*Matières enseignées en français*: 1er Eudore Roy, 2e Octave Lebrun, 3e Luc Castonguay, 4e Arthur Francœur, 5e Ludger Levesque, 6e Eugène Levesque, 7e Eugène Pelletier, 8e Louis Demers, 9e Philéas Luppinte, 10e Thomas Dionne, 11e Elzcar Hudon, 12e Théodore Bilodeau.—*Matières enseignées en anglais*: 1er Cirico Painchaud, 2e Eudore Roy, 3e Louis Genest, 4e Eugène Levesque.

PREMIERE CLASSE.—1er Armand Proulx, 2e Pantaléon Lallemant, 3e William Johnson, 3e Allyre Genest.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ELEVAGE DU BÉTAIL DE LA RACE BOVINE.

(Suite.)

Alimentation des veaux après le sevrage.—Voici nos veaux sevrés. Voyons ce qui doit succéder au lait.

Tous les soins de l'éleveur doivent tendre, pour les veaux qu'il nourrit, à leur donner, au moins jusqu'à six à huit mois, un an s'il le peut, une alimentation substantielle sous le plus petit volume possible. Il est aisé de remarquer en effet que, si des aliments d'un fort volume proportionnellement au degré de nutrition qu'ils représentent, sont donnés aux veaux de bonne heure, ceux-ci prendront presque immédiatement un ventre large et pendant qu'ils auront ensuite bien de la peine à perdre, et qui se traduira, le jour où plus tard on les abattra pour la boucherie, en diminution du poids de la viande nette. Cet accroissement trop considérable de l'appareil digestif a presque toujours lieu au détriment de la poitrine qui ne se développe pas ou se développe peu, et risque de rester toujours étroite. Si l'on nourrit, au contraire, d'une manière substantielle, sous un petit volume, les intestins n'étant pas obligés de se détendre outre mesure pour loger une masse de nourriture grossière, le ventre demeurera petit, et le développement se portera sur l'appareil respiratoire: la poitrine deviendra plus ample. Il en résultera, pour toute la durée de la vie de l'animal, une constitution plus robuste et une aptitude plus grande à l'assimilation des aliments, l'engraissement autrement dit. La conséquence à tirer de ce principe, c'est que les veaux sevrés doivent consommer plus de farineux et de bon foin sec, de regain surtout, que de nourriture en vert, dont il faut un beaucoup plus grand volume pour les nourrir

autant, et principalement quand ils ont des trèfles et blé-d'inde fauchés en vert.

Aussi, tout en admettant qu'il y ait avantage pour les jeunes bêtes parvenues de quatre à six mois à être sorties des étables, afin de respirer un air plus pur, et de se fortifier par l'exercice, préférons-nous toujours pour elles jusqu'à huit mois au moins les pâtures où elles ne trouveront pas grand chose à brouter, aux pâturages fournis d'une herbe abondante où elles se feraient en peu de temps d'énormes panses. Il y aurait cependant ici une distinction à faire. La nourriture, toute prise à l'étable avec des farines d'orge, d'avoine, de blé-d'inde ou de pois détrempées, du foin sec, étant plus coûteuse que le pâturage libre, on pourra réserver la première pour les veaux mâles dont on espère pouvoir faire des reproducteurs, et laisser paître un peu davantage les veaux châtrés et les génisses.

Entre huit à dix mois et un an, les bases de la conformation générale de l'animal sont posées. Avec la nourriture économique, c'est à dire le vert, on sera moins exposé qu'immédiatement après le sevrage au développement disproportionné du ventre; qu'on mène donc aux champs ses élèves parvenus à cet âge, si le moment de l'année est favorable; qu'on leur donne à l'étable de la nourriture fraîche suivant la saison. Qu'ils soient nourris abondamment.

Ce n'est pas quand un animal a fini d'accomplir sa deuxième année qu'on est à temps de commencer à le bien nourrir. S'il est resté chétif jusque-là, sans doute il croîtra encore, mais se ressentira toujours d'une alimentation insuffisante dans son jeune âge. On pourrait plutôt, et avec moins d'inconvénients, se montrer parcimonieux vis-à-vis d'une bête de deux ans faite, bien nourrie jusque là, que manquer à fournir une bonne et copieuse nourriture à ses élèves avant ce moment.

Nous renouvelons ici une observation déjà faite plus haut, c'est que ce sont les mâles surtout qu'il convient particulièrement de bien nourrir. Une génisse peut, sans qu'il soit rien compromis, avoir été un peu moins poussée jusqu'à l'époque à laquelle elle devient pleine. Alors, il est vrai, surgit la nécessité de l'alimenter fortement. Non-seulement elle en a besoin pour que son fruit prospère; mais de plus, dès que le pis commence à se former, ce qui indique simultanément le premier travail du développement des vaisseaux lactifères, un accroissement de nourriture contribuera vraisemblablement à favoriser leur élargissement, surtout si, nourrie jusque-là que sobrement, la bête n'a pas encore donné des signes de la disposition à l'engraissement. Il y a donc chance, dans ce cas, que l'augmentation de sa ration tourne principalement au profit de ses facultés lactières.

Nous terminerons ici par quelques considérations sur le régime général.

Pour tous les animaux soumis à l'état de domesticité, l'on cherche en général à conserver le plus possible des habitudes de celui de nature. Il n'est donc pas surprenant que, dans beaucoup de pays où le climat s'y prête, le bétail de race bovine passe une grande partie de l'année sans interruption dans les champs. Ailleurs on mène les troupeaux paître le

jour, et on les rentre la nuit. Ailleurs enfin, si les pâturages sont défaut, ou bien si l'on considère surtout le bétail comme l'élément principal de la bonne culture par le moyen des engrais qu'il fournit, et en vue de ne rien perdre de ceux-ci, on l'assujettit à la stabulation permanente jugée dans ces endroits l'une des conditions voulues de l'agriculture la plus avancée.

Le bon élevage n'est incompatible d'une manière absolue avec aucun de ces trois modes. Si le veau, nourri par une vache bonne laitière, trouve suffisante nourritre dans ses mamelles, il la suivra au pâturage sans chercher à brouter tant qu'il sera rassasié de lait. Si sa mère vit renfermée une grande partie de l'année, et qu'il soit nourri par elle dans l'étable, ou qu'on lui apporte un équivalent de la nourriture que lui donnerait l'allaitement, si l'on juge à propos de séparer le veau de la mère, il ne s'en développera pas moins, ainsi que nous l'avons déjà dit. Seulement, dans ce dernier cas, il devient utile, après l'âge de trois à quatre mois atteint, que le veau ait un peu d'exercice tous les jours, ne dût-on que le lâcher dans la cour de la ferme, ou dans un petit enclos non loin de l'étable un moment de la journée, ou le mener soir et matin à l'abreuvoir. Si un animal ne devait jamais bouger de l'étable, peut-être n'en deviendrait-il pas moins gros et gras; mais, à coup sûr, sa vigueur en pâtirait, et il y aurait moins à compter sur lui pour devenir un reproducteur fécond. Le tempérament s'affecte par le fait d'une réclusion constante.

Nous ne changeons rien, quant à l'alimentation, à ce que nous avons déjà dit; mais nous insistons, même avec le régime de la stabulation, pour que les veaux prennent l'air et un peu d'exercice, les premiers mois passés. D'un an à deux ans en particulier, c'est indispensable de mener les veaux dehors, au moins une partie de l'année, tout le cours de l'été, et quand même ce ne devrait avoir lieu qu'après la fauchaison jusqu'aux premiers froids. Si l'on possède un tout petit enclos en herbe, à portée de l'habitation, il sera utile d'y lâcher les jeunes animaux quelques heures de la journée, moins pour manger que pour respirer l'air extérieur et se mouvoir.

Nous avons dit que les mâles non destinés à la reproduction devaient être châtrés de bonne heure. Si l'on élève exclusivement en vue de l'engraissement, l'opération doit se faire à un mois d'âge. Si l'on veut d'abord utiliser l'animal comme bête de trait, qu'il soit châtré seulement entre six et neuf mois. Sa viande sera encore d'excellente qualité plus tard, et le bœuf de travail sera un peu plus vigoureux que châtré presque en naissant. Quant aux taureaux destinés à la reproduction, le mieux est de ne les employer qu'à partir de quinze à dix-huit mois. Mis en service trop tôt, ils donnent naissance à des produits lymphatiques et s'épuisent eux-mêmes de façon à devoir cesser leurs fonctions beaucoup plus promptement. Pour des taureaux de race précieuse, et s'ils ne deviennent pas trop lourds, il n'y a nul inconvénient à s'en servir longtemps. Les Anglais utilisent jusqu'à l'âge de douze à quatorze ans quelquefois les étalons dont ils ont reconnu que les produits étaient généralement beaux.

Pour les femelles, il convient également d'éviter: quant à l'époque de leur première saillie, le trop tôt

et le trop tard. Une génisse précoce, une durham, par exemple, peut parfaitement être saillie à dix-huit mois. Dans presque toutes les autres races, le moment voulu sera de vingt et un mois à deux ans. Ce n'est pas pendant le temps de sa gestation qu'une vache jeune encore cesse de croître. La fatigue ne commencera pour elle qu'à la lactation; et si l'on tarde trop à satisfaire la nature, quand il s'est déclaré, on risque de compromettre la fécondité ou les facultés laitières.

Beaucoup d'éleveurs n'aiment pas à conserver un premier veau, et la vérité est qu'ils sont généralement faibles. Ce n'est cependant pas une règle sans exception.

Les soins généraux d'hygiène réclamés tout d'abord pour les veaux comme pour tous les animaux, ce sont les soins de propreté. Que leur litière soit renouvelée fréquemment de façon qu'ils soient toujours au sec. Il leur faut aussi une température douce; dans une étable trop froide, les veaux viennent le poil rude et hérissé. Que l'on veille attentivement à les préserver de la vermine: ou si elle les envahit, qu'on les en débarrasse promptement. Des lotions faites avec une livre de tabac à fumer dans une pinte d'eau suffisent d'habitude. Si le mal persiste, des frictions d'onguent mercuriel gris seront plus efficaces. Enfin, dans leur jeune âge, qu'on les isole les uns des autres assez pour qu'ils ne prennent pas la coutume de se lécher et de se teter. Le mieux serait souvent de les pourvoir d'une petite muselière. Il est arrivé qu'un jeune veau de quinze jours s'est étranglé en avalant sa litière de paille.

Betteraves à racines fourchues.

Quelques agronomes soutiennent que la graine exerce une grande influence sur la forme de la betterave et que les racines fourchues proviennent d'une mauvaise graine. M. Violette chimiste, ne partage pas cette opinion absolue, et l'expérience qu'il en a faite, prouve qu'il pourrait bien avoir raison.

Cet intelligent chimiste a semé sur deux terrains de nature différente, des graines de betteraves provenant de la même source. Les tubercules venus dans un sol argileux, compacte, irrégulier, étaient très-racineux, tandis que ceux provenant d'un terrain bien entretenu, parfaitement défoncé et homogène, se distinguaient presque tous par une grande régularité.

Il serait difficile qu'il en fut autrement. Lorsqu'une racine quelconque est gênée dans sa croissance, alors surtout qu'elle est pivotante et qu'elle ne sort pas de terre, elle se rabougrit forcément, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour celle qui se trouve dans un sol meuble; c'est élémentaire, et il n'est pas un seul praticien qui puisse mettre en doute cette assertion.

Plantation des arbres.

Les arbres ne doivent pas être plantés plus profondément qu'ils ne l'étaient au lieu d'où on les a tirés, soit dans la forêt, ou de la pépinière. C'est un tort généralement répandu de planter les arbres profondément. Les sujets ainsi traités éprouvent comme une espèce d'asphyxie. Ils vivent misérablement, s'étiolent, donnent en quantité des fleurs qui ne tiennent

pas et ne font, la plupart du temps, que des arbres rabougris et stériles, ayant tout juste assez de force pour soutenir, sans périr, les assauts que leur livrent les insectes malfaisants. Mieux vaut cent fois tomber dans l'excès contraire et laisser les racines végéter à fleur de terre. On a, du moins, la ressource de les charger. Les cultivateurs ne doivent pas perdre de vue que c'est là un point important dans la plantation des jeunes arbres destinés à garnir des jardins ou des vergers.

Faire cuire, sans combustible, toute espèce de légumes.

Un cultivateur indique, dans un journal d'agriculture publié à Paris, le moyen suivant pour cuire, sans combustible, toute espèce de légumes, patates, etc : Il fait une couche de paille hachée et une couche de pommes de terre passées au dépulpeur; le tas est plus ou moins gros, suivant la quantité de bétail à nourrir. Si l'on veut avoir des pommes de terre seules pour la nourriture des pores, il place une couche seule, plus forte au milieu. Le tout cuit parfaitement en s'échauffant progressivement et convient tout à fait au bétail. La cuisson des pommes de terre exige 60 heures; celle des légumes a lieu dans un temps moins long.

Quels veaux faut-il choisir pour l'élevage ?

On doit d'abord s'assurer des ascendants et donner la préférence à ceux provenant de vaches n'ayant pas eu de portée l'année précédente; il paraît certain que les veaux de ces vaches ont plus de vigueur et prennent un développement plus rapide.

Les premiers veaux venus au printemps, de bonne heure, doivent être préférés, parce que le cultivateur a plus de temps pour les soigner; d'autre part, ces animaux ne souffrent pas de la chaleur à cette époque de l'année.

Il est utile que le corps soit allongé, le dos un peu arqué; la ligne devient horizontale avec l'âge et le poids. Le poil doit être court, bien étendu et ne pas former de frisures; la tête doit être courte, le museau large et retroussé; il faut que les yeux soient larges et saillants, les épaules larges, se collant fortement contre une poitrine bien développée, les côtes rondes et espacées, ce qui donnera un flanc court et probablement des qualités lactifères. Enfin les hanches doivent être larges, sans être saillantes, la queue large et aplatie à son origine, recouvrant bien l'anus et la vulve, puis déliée, sans être trop longue.

Les veaux présentant ces divers caractères deviennent généralement de beaux et de bons sujets; or on sait qu'un animal d'élite ne demande ni plus de soins, ni plus de nourriture qu'un mauvais et qu'il se vend à un prix plus élevé.

Comment on doit fumer les arbres fruitiers.

On s'imagine généralement qu'il suffit de planter un arbre pour obtenir des fruits en abondance: c'est là une erreur considérable; les arbres sont comme toutes les plantes, ils demandent des soins de tout genre, ou bien ils donnent d'assez mauvais résultats, après leur plantation. Les arbres doivent être de

temps en temps convenablement fumés et toujours habilement taillés. Nous n'avons pas à nous occuper aujourd'hui de la taille, mais nous croyons utile de donner quelques détails relatifs à la fumure des arbres fruitiers.

Il est absolument indispensable de fumer les arbres fruitiers qui se trouvent dans un terrain sec et peu fourni en principes nutritifs; malheureusement les engrais sont le plus souvent fort rares dans la ferme, et le cultivateur se soucie peu de s'en servir pour fumer les arbres qui, selon lui, peuvent prospérer sans cela; et cependant les hommes intelligents savent tous que l'engrais bien appliqué aux arbres fait produire des fruits plus beaux et plus savoureux.

L'engrais liquide est sans contredit celui qui convient le mieux pour la fumure des arbres, car il contribue au développement de la végétation et il facilite la maturation du fruit. Un arbre planté dans le meilleur terrain souffrirait s'il n'avait pas à sa disposition la quantité d'eau nécessaire pour dissoudre et rendre assimilables les divers éléments de nutrition qui se trouvent dans le sol, c'est donc à l'engrais liquide qu'il faut donner la préférence: mais il y aurait des inconvénients à se servir du purin ordinaire provenant de l'urine des animaux, car ce purin contenant une très-grande quantité d'ammoniaque pourrait être trop énergique et porter préjudice à l'arbre; il faut prendre de la bouse de vache délayée dans de l'eau; on creuse autour de l'arbre un petit fossé d'une profondeur d'un pouce environ et d'un diamètre de 3 à 6 pieds, suivant la grosseur de l'arbre; les racines doivent rester encore couvertes d'une couche de terre de 2 pouces, environ; la partie découverte est alors arrosée avec un ou deux seaux d'engrais liquide; cet engrais liquide pénètre dans le sol avec les principes nutritifs qu'il tient en dissolution; les matières solides resteront à la surface: on verse ensuite huit à dix seaux pour faire descendre les éléments nutritifs jusqu'aux racines les plus profondes; on laisse sécher et on recouvre le tout. Cette fumure est surtout nécessaire aux arbres au commencement de mai pour la production des fleurs et au mois de septembre pour la production des branches à fruit. Au mois de juin, les arbres ont besoin non-seulement d'engrais, mais encore d'humidité pour résister aux chaleurs de l'été pendant lesquelles il serait peut-être imprudent de les arroser; si c'était cependant nécessaire, il faudrait le faire après la pluie, lorsque la terre est déjà un peu rafraîchie.

Plantation des pommes de terre.

Dans les plantations, il faut bien se garder d'employer les petites pommes de terre ou des tubercules coupés en petits morceaux; il y a toujours avantage à prendre des pommes de terre un peu grosses, saines et bien formées.

Il est facile de comprendre pourquoi ce système doit donner de bons résultats: une plante quelconque ne puise pas sa nourriture dans le sol, pendant sa première croissance, il faut attendre pour cela que ses organes soient suffisamment développés pour recevoir de la terre et de l'air ce qui lui est nécessaire pour croître. Il est donc évident qu'une belle graine,

un gros tubercule contiennent une quantité de nourriture plus grande qu'une graine malingre ou qu'un tubercule atrophié; la plante provenant d'une bonne graine ou d'un gros tubercule, doit donc nécessairement végéter dans des meilleures conditions.

Sans envisager d'ailleurs la question au point de vue physiologique, il est reconnu par les cultivateurs intelligents qu'il faut toujours employer de belles pommes de terre pour semences.

Choses et autres.

La paille donnée comme aliment aux animaux.—On assure que la paille trempée pendant vingt-quatre heures dans de l'eau où l'on a fait dissoudre cinq à dix pour cent de melasse constitue pour les animaux de la ferme une alimentation facilement assimilable. On nous dit que les cultivateurs qui ont fait usage de ce procédé ont obtenu les meilleurs résultats. Nous ne connaissons pas personnellement aucun cultivateur qui ait fait usage de ce procédé; mais nous devons croire sur parole ceux qui le signalent, et il est facile de savoir la vérité en faisant quelques expériences. Vu la rareté du fourrage, qui se fait vivement sentir aujourd'hui, on ne peut trop prendre de précautions pour parer à la disette des fourrages.

Le prix de la paille est presque aussi élevé que l'était celui du foin l'année dernière; il ne faut donc rien négliger pour se procurer tous les éléments possibles de nutrition destinés au bétail: c'est là une chose excessivement importante à laquelle doivent s'appliquer avec soin les cultivateurs, afin de sauver la plus grande partie de leurs animaux.

Nous ne saurions trop le répéter, il ne faut rien négliger pour parer à la disette des fourrages qui se fera bien plus vivement sentir au printemps prochain. Nous considérons comme une grande imprudence de la part de ceux qui ont des fourrages à vendre, d'en faire la vente à l'étranger, pour une ou deux piastres de plus qu'ils obtiennent par 100 bottes de foin. Gardez votre fourrage; nourrissez plus de bétail sur votre propre ferme, et soyez sûrs qu'au printemps prochain vous disposerez de ces animaux à un bon prix en faveur de vos voisins qui n'ayant pas eu suffisamment de fourrages, ont été obligés de vendre leur bétail l'automne dernier. Vous leur rendrez par là un grand service. Faisons en sorte de conserver tout le bétail nécessaire au besoin de nos fermes. Jacques Bujault a dit avec beaucoup de vérité: "Une ferme sans bétail est une cloche sans battant." Voilà une de ces vérités que le cultivateur ne doit pas oublier.

La paille, nous n'en doutons pas, sera dans un grand nombre de nos fermes, le seul aliment qu'on aura à donner aux bétail, d'ici à ce que les animaux puissent être mis au pâturage, et encore cette nourriture leur sera donnée avec grand ménagement, toujours par un faux calcul; car si dans les années d'abondance on perd une foule de produits qu'il est nécessaire de recueillir soigneusement, au contraire, quand on se voit à la gêne de fourrages, on pousse le ménagement jusqu'à ne donner aux animaux que juste ce qu'il leur faut pour les empêcher de mourir.

Enfin, puisque dans un grand nombre de fermes on n'aura pour tout fourrage que de la paille, il est donc nécessaire d'en tirer le parti le plus avantageux, et pour atteindre ce but, il faut le plus possible les faire passer au hache-paille, afin que les bêtes n'en perdent pas la moindre parcelle; on peut d'ailleurs, dans cet état de division, les mélanger avec des racines coupées aussi en morceaux, y ajouter et laisser fermenter pendant 36 à 48 heures; on constituera de cette façon une excellente nourriture qui ne devra être administrée que par petites portions.

Bien des cultivateurs perdent les balles de blé, c'est-à-dire les débris du vannage. C'est une grave erreur, car les balles sont beaucoup plus nutritives que la paille elle-même. Il faut donc les conserver avec le plus grand soin, les mélanger avec des racines ou tout autre aliment aqueux, laisser s'opérer la fermentation. Cette nourriture est très-recherchée par les bêtes à cornes et particulièrement par les moutons.

Ne perdez donc rien de ce qui peut servir à la nourriture de vos animaux. Rumassez tous les débris, de quelque part qu'ils viennent. Economisez, économisez; mais ne chétivez pas vos

animaux, à tel printemps qu'au printemps ils ne puissent vous rendre aucun service soit en travail, soit en lait.

Maximes---Agriculture et morale.

* En naissant dans la crèche, Notre Seigneur Jésus-Christ a ennobli et honoré l'agriculture.

* Ne perdez jamais de temps, mais ne vous tuez pas par un travail au-dessus de vos forces.

* Généreux colons, qui vous vous plaignez sans cesse du climat, voulez-vous avoir un ciel plus élément, un climat plus doux! Récitez beaucoup d' Ave Maria; ayez, chaque automne beaucoup de terre défrichée pendant l'année et prête à semer.

* Chaque instant de notre vie peut être, pour nous, un mérite de plus pour le ciel, un degré de gloire et de bonheur dont nous jouirons pendant toute l'Eternité.

* Le scrupule est une des maladies de l'âme les plus douloureuses et les plus dangereuses: il conduit à la folie, au désespoir et à la mort. Les meilleurs remèdes du scrupule sont l'Ave Maria, la sobriété, l'obéissance aveugle au confesseur et le travail corporel.

* Soyez charitables toujours et partout, dans toutes vos actions, même à l'égard de vos plus grands ennemis.—JULIUS ST-PIERRE.

RÉCETTES

Emploi de l'ortie pour les vaches, les poules et les dindons

La campagne est pleine de matières qui se perdent et dont on pourrait cependant tirer un excellent parti.

L'ortie, par exemple, cette plante qui laisse des souvenirs cuisants à ceux qui se permettent de la toucher sans précautions, est, vous en doutez-vous? une plante extrêmement utile: si utile que de savants agriculteurs en ont conseillé la culture en grand. Je ne renouvellerai pas ce conseil après eux; je ne m'adresse pas précisément à des agronomes. Je dirai seulement aux habitants de la campagne: Si vous avez chez vous, ou à votre portée, des buissons d'orties, et où n'y a-t-il pas de ces plantes qui poussent si abondamment sans culture? le long des chemins, près des haies, partout, récoltez-les et utilisez-les. Je ne vous dirai pas: faites-en de la toile, comme les Chinois; vous en obtiendriez un des plus fins et des plus solides tissus qu'on puisse imaginer; mais je vous dirai: Si vous avez une vache, donnez-lui en à manger, la quantité et la qualité de son lait en seront sensiblement augmentées. Donnez-en bien hachée, et mêlée à quelque pâte d'orge ou d'avoine, à vos poules, à vos dindons si vous en avez.

Notez bien que l'ortie est un de ces aimables messagers du printemps; elle apparaît avec les premiers beaux jours; elle est déjà bonne à couper quand les autres fourrages poussent à peine. Prenez seulement la précaution de la cueillir jeune et de la laisser faner au soleil; vous ferez bien, pour le gros bétail, de la mêler à un autre fourrage ou à de la paille.—*La maison de campagne.*

Moyen pour arrêter le saignement de nez.

En Allemagne on emploie, dans certaines contrées, un singulier moyen pour éviter le saignement de nez.

Voici la recette, et si l'on ne réussit pas, on n'aura pas fait une grande dépense pour en avoir tenté l'essai: Vous prenez un petit bout de papier sans colle (papier buvard ou papier à cigarette), que vous appliquez sur le milieu de la langue, et vous retenez votre haleine, en restant debout et très-droit. L'hémorrhagie s'arrêtera, dit-on, comme par enchantement.

VENTE PAR LE SHÉRIFF

PIERRE THEOPHILE DÉGUISE, marchand, de la ville de Fraserville, Demandeur; contre ALEXANDRE FRASER, Coyer, magistrat de district, de la ville de Fraserville, et DAME CATHERINE SCOTT, du même lieu,

Un emplacement sis et situé dans la ville de Fraserville, contenant trois cents pieds de front sur environ deux cents pieds de profondeur.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Patrice de la Rivière du Loup, en la ville de Fraserville, VENDREDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de FEVRIER, prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

10 février 1881.



SOUSSIONS.

DES soumissions adressées au soussigné, et portant l'endossement "Soumissions pour Bois de Chauffage," seront reçues à Ottawa, jusqu'au 20 FEVRIER prochain, pour la fourniture d'environ 370 cordes de bois de chauffage par année pour trois ans, livrées tel que demandé, aux endroits suivants: au Quai de la Reine, Québec; aux Bateaux-phares de la Traversée, de l'Île Rouge, et de Manicougan; à l'Îlet aux Alouettes, embouchure du Saguenay, et à la Pointe Ste-Anne, près du Cap Chatte.

L'on pourra obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant au Département ici, ou à l'agence de ce Département à Québec.

Les soumissions pourront être faites soit pour tout l'approvisionnement, soit pour celui d'une station seulement.

WM. SMITH,

Député du Ministre de la
Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries,
OTTAWA, 29 janvier 1881.

ECOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. —COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRATIQUE: 8 heures l'été. 4 heures l'hiver.—VACANCES: en janvier et février.

CONDITIONS D'ADMISSION:—Application par écrit au Directeur de l'École, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer.

Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

Jos. GAUDET, Ptre,
Directeur.

J. A. MARSAN, écr., M. C. A.
Professeur et gérant.

10 février 1881.

A VENDRE:

Graines de mil pour semence.

MM. les directeurs du Cercle Agricole de St-Sébastien d'Aylmer offrent en vente 400 minots de graine de mil de première qualité.

Les directeurs des sociétés d'agriculture qui ont l'intention de se procurer de la graine de mil pour semence, afin d'en faire la distribution aux membres de leur société, trouveront avantageux de l'acheter des directeurs du Cercle agricole de St-Sébastien d'Aylmer, en s'adressant pour cela au président du Cercle, le Révd M. S. Garon, curé de St-Sébastien d'Aylmer, P. Q.

Cette graine sera livrable soit à la Station du chemin de fer à St-Joseph de la Beauce ou à la Station de St-Henri.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881:

LOVELL'S GAZETTEER

OR

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents
Prix de l'ouvrage: \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

Avis aux souscripteurs.—En considération de certains renseignements que MM. les Editeurs de cette utile et intéressante publication ont jugé nécessaire d'ajouter, la distribution de ce volume ne se fera aux souscripteurs que dans le cours de février, quoiqu'elle ait été annoncée pour le mois de janvier.

FERMIER DEMANDÉ

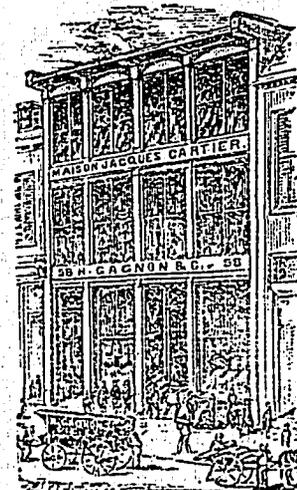
On demande pour prendre soin d'une ferme assez considérable située à St-Augustin, comté de Portneuf, à quelques lieues seulement de Québec, un fermier ayant quelques connaissances dans l'art d'exploiter une terre et le jardinage. L'engagement se fera à des conditions avantageuses.

S'adresser à

D. BROUSSEAU,
Maire de Québec.

3 février 1881.

MAISON JACQUES CARTIER



NO. 58,

Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,

NO. 58